



Communiqué de presse

Strasbourg,
le 18 avril 2020

Coronavirus Covid-19 : les services de l'État mobilisés pour soutenir la profession agricole du Bas-Rhin

La crise du coronavirus et l'état d'urgence sanitaire frappent particulièrement la profession agricole du Bas-Rhin compte tenu de ses caractéristiques : besoin important de main d'œuvre, forte part de consommation locale, et débouchés prépondérants dans la restauration et la vente directe.

Dans ce contexte, les services de l'État sont pleinement mobilisés pour soutenir les acteurs de la filière et les accompagner vers une adaptation rapide des pratiques.

Assurer le besoin de main d'œuvre en urgence

La crise sanitaire a considérablement réduit le vivier de main d'œuvre étrangère qui constitue habituellement en grande partie l'effectif des salariés saisonniers dans les exploitations Bas-Rhinoises.

Pour y remédier, les collectivités locales et les acteurs institutionnels de l'emploi ont été sollicités pour trouver en quinze jours une main d'œuvre de substitution pour la récolte d'asperges, l'accrochage au fil des tiges de houblon et la plantation en maraîchage. Les règles de cumul des allocations, des indemnités et des revenus ont également été assouplies.

Il a été fait appel aux bénéficiaires du RSA, aux salariés en chômage partiel, aux associations d'insertion et d'aide aux réfugiés ainsi qu'aux étudiants. 200 offres d'emplois ont ainsi pu être satisfaites en un temps très court.

Faciliter l'organisation de nouveaux débouchés pour les productions locales

Traditionnels en Alsace, les marchés représentent un mode de commercialisation historique et prépondérant de la vente directe. De nouvelles modalités de commercialisation doivent donc s'organiser, tant que la situation sanitaire ne permettra pas leur réouverture.

Ainsi, un élan très fort de la part des producteurs, des collectivités locales et des services de l'État a permis de maintenir le lien qui existait entre producteurs et clients en proposant une offre commerciale, de proximité de substitution :

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est

points de ventes temporaires en drive, plateforme de mise en relation des consommateurs avec les points de vente.

La préfecture organise également régulièrement des réunions avec le réseau des grandes et moyennes surfaces et la profession agricole du département pour faciliter leur mise en relation sur le plan commercial. Plusieurs enseignes ont ainsi proposé une place supplémentaire aux produits locaux, permettant de leur trouver de nouveaux débouchés.

Soutenir les entreprises agricoles sur le plan financier

Les acteurs de la filière agricole bénéficient de l'ensemble des mesures de soutien économique déployées par l'État : chômage partiel, report de charges, fonds de solidarité, prêts garantis par l'État, etc. À cet égard, une équipe s'est constituée au sein de la chambre d'agriculture pour répondre aux interrogations de la profession sur les aides dont ils peuvent bénéficier.

Enfin, les services de l'État travaillent à accélérer tous les paiements dont les agriculteurs doivent bénéficier (aides Bio, calamités agricoles, aides européennes, etc).

Garantir les gestes barrières et de distanciation sociale

Dans le secteur agricole comme dans les autres, les services de l'État accompagnent les entreprises pour leur permettre de poursuivre leur activité tout en préservant la santé des personnes, en particulier celle des salariés, notamment en facilitant les approvisionnements en masques professionnels à usage non sanitaire.

Dossier suivi par

Direction départementale des
territoires du Bas-Rhin

Contact presse

Aurélie Contrecivile

Tél. : 06 73 85 16 45

Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est